MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : Amiens

Autres communes :

R500

Appellation : Gare Saint-Roch

Monument(s)

Appellation : Gare Saint-Roch

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 13/02/2020

Étendue de la protection : corps central en totalité - pavillons latéraux façades et toitures

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.